

DECISION

La Directrice Générale de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier

- Vu le Dahir N° 1-10-187 du 7 Moharrem 1432 (13 décembre 2010) portant promulgation de la loi n° 06.10 relative à la création de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA) ;
- Vu le statut du personnel de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes ;
- Vu l'arrêté fixant l'organisation de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier ;
- Vu la circulaire N°24/2012 du 22 Octobre 2012 (06 Hijja 1433) fixant les conditions et modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics ;
- Vu la décision N°3805, en date du 20 septembre 2023 portant nomination de Madame YAAKOUBI LATIFA aux fonctions de Directrice Générale de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier ;
- Vu la nécessité de service.

DECIDE

Article premier : De lancer un appel à candidature pour le recrutement d'un cadre au département territorial de Taroudant relevant de la Direction de Développement des Zones de l'Arganier de l'ANDZOA.

La fiche du poste en annexe.

Article deux : Le poste est ouvert aux candidats qui répondent aux conditions ci-dessous ;

- Être de nationalité marocaine ;
- Être âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus à la date de recrutement ;
- Justifier du niveau d'études, de compétences et d'expériences requis pour le poste.

Article trois : Le dossier de candidature devra comporter :

- Une demande de candidature adressée à Madame la Directrice Générale de l'Agence ;
- Un curriculum vitae en français avec photo récente ;
- Une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Electronique ;
- Une photocopie légalisée du bac et des diplômes. ;
- Une attestation d'équivalence pour les diplômes étrangers ;
- Une copie des attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle dûment signées et cachetées par l'organisme employeur (les attestations doivent préciser la durée et le domaine d'expérience) ;
- Les attestations d'expérience délivrées par le secteur privé doivent être accompagnées des pièces délivrées par la CNSS attestant la déclaration effective de l'intéressé (Attestations ou bordereaux cachetés par la CNSS) ;

Tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux exigences sera écarté.

Article quatre : Les candidats remplissant les conditions requises seront convoqués pour passer un concours écrit, seuls les candidats retenus à l'écrit seront convoqués pour un entretien oral.

Article cinq : Le dossier de candidature doit être déposé ou envoyé sous plis fermé portant l'intitulé du poste objet de candidature au secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier à l'adresse ci-après :

«**ANDZOA, Direction Administrative et Financière, Route Rissani Erfoud PK 7 Commune AARB SABBAH ZIZ Province d'Errachidia** » ou envoyé par poste à l'adresse suivante : «**ANDZOA, Direction Administrative et Financière BP 515, Errachidia**».

Les dossiers de candidature devront parvenir à l'ANDZOA, au plus tard, le **24/05/2024** inclus.

Article six : La présente décision sera publiée au site www.emploi-public.ma et au site de l'ANDZOA : www.andzoa.ma.

La Directrice Générale
De l'Agence Nationale pour le Développement
Des Zones Oasiennes et de l'Arganier
Signé : Latifa YAAKOUBI

FICHE DE POSTE DE CADRE AU DEPARTEMENT TERRITORIAL DE TAROUDANT

Intitulé du poste	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre au département territorial de Taroudant
Structure de rattachement	<ul style="list-style-type: none"> • Poste basé à Taroudant et rattaché au département territorial de Taroudant relevant de la DDZA.
Mission	<ul style="list-style-type: none"> • Sous l'autorité du chef de département, le cadre aura pour mission de participer à la mise en œuvre de la stratégie de développement des zones de l'arganier couvertes par le département de Taroudant.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Le cadre aura comme activités de : • Contribuer à la conception de programmes intégrés de développement avec les acteurs partenaires et suivi de leurs réalisations ; • Planifier et mettre en œuvre les projets de développement des zones de l'arganier couvertes par la représentation locale de Taroudant ; • Veiller à la mise en œuvre de la feuille de route des projets de développement des zones de l'arganier couvertes par la représentation locale de Taroudant ; • Assurer le suivi-évaluation des programmes de développement sur le terrain en coordination avec les acteurs partenaires ; • Remonter les attentes et les besoins identifiés sur le terrain en concertation avec le chef département de Taroudant ; • Coordonner les activités qui préservent la gestion durable de la réserve de biosphère de l'arganier ; • Contribuer à la constitution des bases de données et documentaires ; • Animer les équipes sur le terrain et partager le savoir-faire avec les partenaires locaux ; • Faciliter la mise en œuvre des actions des différents partenaires.
Compétences clés	<ul style="list-style-type: none"> • Esprit d'équipe ; • Sens de méthode et d'organisation ; • Rigueur et professionnalisme ; • Sens du relationnel.
Diplôme requis	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'ingénieur d'Etat : En Génie Civil ou Génie Rural
Expériences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Une expérience professionnelle d'au moins Une (1) année dans le domaine de Génie Civil ou Génie Rural.

